



du 1^{er} au 3 Mars 2018



ASSISES DE RÉGULATION
DU SECTEUR DES ASSURANCES

à l'Auditorium ARAMBO

PROGRAMME

JEUDI 1 Mars 2018

ARRIVEES

- 7.30 Arrivée des participants
- 8.25 Arrivée du Ministre de l'Économie
- 8.27 Arrivée des Membres du Gouvernement
- 8.35 Arrivée du Premier Ministre

DISCOURS D'OUVERTURE

- 8.40 Madame le DNA
- 8.50 Monsieur le Ministre de l'Économie
- 9.05 Monsieur le Premier Ministre

CONFERENCE 1 – INTERVENANTS

9.20 M. César EKOMIE-AFENE,
Directeur Régional Afrique Centrale du Groupe NSIA
Présentation des différentes garanties de l'assurance automobile / Les branches à forte sinistralité du marché gabonais, les mesures de prévention.

9.35 M. ADAMA NDIAYE
Président de la Fédération Africaine des Sociétés d'Assurances de Droit National (FANAF)
Problématique de la prise en charge et de l'indemnisation rapide et complète des victimes d'accidents de circulation

MATINEE

9.50 M. Crépin GWODOCK
Administrateur Directeur Général SCG-Ré
Responsabilité des Administrations qui rentrent dans la chaîne des règlements des sinistres.

10.05 PAUSE CAFE | VISITE DES STANDS
10.30 PANEL INTERACTIF AVEC LES 3 CONFERENCIERS
Modérateur : FEGASA

APRES-MIDI 14h30 – ATELIERS 1^{ère} Journée

Atelier 1 : Co-dirigé par DNA/FEGASA
Bilan de la 1^{ère} session des ARESA 2017 : point sur l'assainissement du marché, les agréments de courtage et l'harmonisation du tarif automobile minimum

Atelier 2 : Co-dirigé par DNA/CIMA
Examen des causes endogènes et exogènes dans la non diligence des règlements des sinistres automobiles et les solutions idoines pour l'amélioration de la cadence de règlement.

09.00 – 17.30 JPO du Secteur des Assurances | EXPO

VENDREDI 2 Mars 2018

CONFERENCE 2 - INTERVENANTS

8.45 M. Adolphe OUEDRAOGO
Chef de Brigade de Contrôle des Assurances - CIMA
Rappel de l'évolution de la réglementation dans la zone CIMA en matière des sinistres et sanctions relatives au non-paiement desdits sinistres.

9.05 M. Richard LOWE
Président Directeur Général du Groupe ACTIVA (Cameroun)
L'apport de l'art 13 sur la cadence de règlement du point de vue de l'assureur.

9.25 Mme FETTAH Nadia
DG de SAHAM Finances et PCA de SAHAM Assurance (Maroc)
L'indemnisation directe des victimes et le constat amiable.

9.45 M. Alain MASSOUSSOU, Président de la FGCA (Gabon)
Constitution d'un pool TPV comme facteur d'accélération de la cadence de règlement des sinistres.

MATINEE

10.05 PAUSE CAFE | VISITE DES STANDS
10.30 PANEL INTERACTIF AVEC LES 3 CONFERENCIERS
Modérateur : FGCA

APRES-MIDI 14h30 – ATELIERS 2^{ème} Journée

Atelier 1 : Co-dirigé par DNA/FGCA
Rôle des courtiers dans le processus d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.

Atelier 2 : Co-dirigé par DNA/FEGASA
La pertinence et les modalités des contrôles des sociétés d'assurance auprès des intermédiaires partenaires.

09.00 – 17.30 JPO du Secteur des Assurances | EXPO

SAMEDI 3 Mars 2018

10.00 – 11.00 Adoption des résolutions
Présentation du thème des ARESA 2019

11.00 – 11.45 Conférence de Presse | Interviews

09.00 – 16.30 JPO du Secteur des Assurances | EXPO

